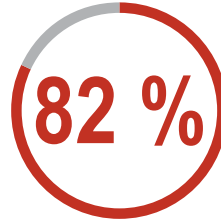


Démystifier les coûts des mesures d'adaptation

Ce ne sont pas tous les travailleurs en situation de handicap qui ont besoin de mesures d'adaptation.



La redéfinition de tâches et la modification des heures de travail sont considérées comme des **mesures d'adaptation**.



En effet, 82 % des mesures d'adaptation en milieu de travail sont liées aux **conditions de travail**.

Les Services de soutien à l'emploi sont disponibles afin d'aider les employeurs à mettre en place des mesures d'adaptation et à obtenir des subventions pour en défrayer les coûts de :

SOUTIEN PERSONNEL :

Interprète de langue gestuelle, formateur en milieu de travail, assistant personnel.

Ces mesures d'adaptation sont souvent subventionnées par des programmes gouvernementaux.

MATÉRIEL :

Aides techniques, aides à la communication, poste de travail ergonomique.

Il existe de nombreux programmes de subvention pour des mesures d'adaptation matérielles.

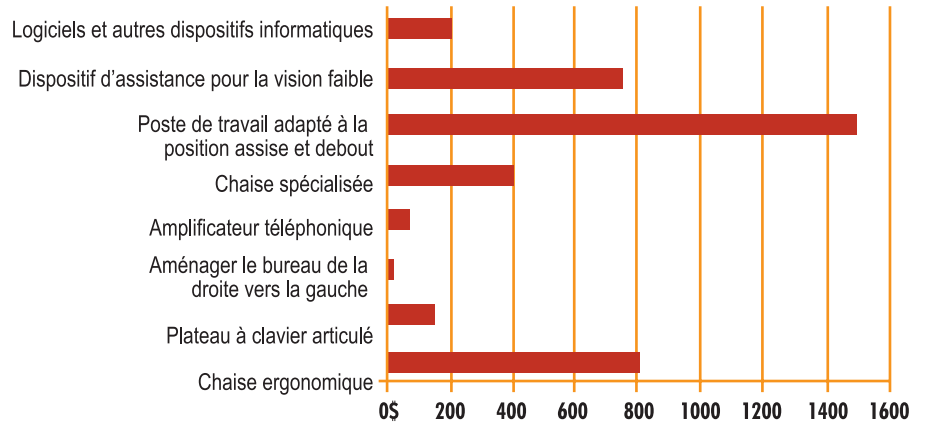
MESURES D'ADAPTATION STRUCTURELLES :

Rampes, mains courantes, entrées de portes plus grandes, stationnements accessibles, toilettes adaptées.

En général, ces mesures d'adaptation sont subventionnées, car elles sont souvent les plus coûteuses.

Les employeurs peuvent bénéficier des compétences particulières d'un employé qualifié en situation de handicap sans avoir à faire d'importantes modifications au milieu de travail ou à l'environnement de travail.

Les employeurs canadiens peuvent obtenir des subventions pour défrayer des coûts tels :



Conference Board of Canada, "Tapping the Talents of People with Disabilities: A Guide for Employers" by Ruth Wright, p. 43. In partnership with the Government of Ontario, 2001.



OptezPourLeTalent.ca

OPTEZ POUR LE TALENT a déployé tous les efforts pour utiliser les mots les plus respectueux au moment de rédiger ces documents. Cependant, nous comprenons que la terminologie la plus appropriée peut changer avec le temps. Nous avons conçu ces documents avec l'intention de respecter la dignité et les droits fondamentaux de chacun.